

Survie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 28

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202458>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Survie.

Quand, à la suite d'un accident, frayer, douleur vive ou impression brusque de toute autre nature, le cœur s'arrête de battre, cet arrêt amène fatalement la mort, si la syncope se prolonge tant soit peu.

Mais le procédé de la respiration artificielle a permis de ramener à la vie des individus qui paraissaient bien morts.

Qu'est-ce à dire sinon que le cœur est beaucoup plus résistant qu'on ne le pense, et que quand même il ne bat plus, il conserve encore une sorte de vie latente pendant que tout le reste est déjà mort. Cette résistance toute particulière du cœur est un fait bien connu en physiologie. Une seule chose est nécessaire, c'est de fournir au cœur les aliments dont il a besoin pour vivre.

Tout est là !

Voici un homme ou un animal quelconque, mort depuis cinq, dix, vingt heures ; nous avons devant nous un cadavre dans toute l'acception du mot. Est-il possible de faire que ce cœur, arrêté depuis des heures et des heures, se remette à battre et revienne à la vie ? Oui !

Et c'est tout simple. Un savant — son nom nous échappe — prend des animaux et les tue, par asphyxie ou d'une toute autre façon. Puis, dix, quinze, trente heures après la mort, le cœur est extrait du corps et placé dans un appareil spécial qui fait passer dans les artères une solution sous l'influence de laquelle on voit se manifester des mouvements qui deviennent de plus en plus rythmiques. Enfin le cœur se remet à battre et continue pendant des heures. Le cœur mort est revenu à la vie. Et ce retour est encore possible trois, quatre et même cinq jours après la mort !

Mais il y a mieux. Notre savant s'est demandé s'il n'était pas possible de faire revivre, après la mort, le cœur des individus. Et il est parvenu à ranimer le cœur d'un enfant mort depuis vingt heures.

Le cœur, enlevé sur le cadavre vingt heures après la mort, a été porté au laboratoire et soumis à une circulation artificielle. Après vingt minutes, de faibles contractions rythmiques sont apparues dans le ventricule droit ; finalement le cœur entier a donné des pulsations régulières pendant une heure. Cette expérience, répétée sur d'autres cœurs humains, a provoqué des pulsations trente heures après la mort.

Eh bien, il vaut mieux, somme toute, que ce soit le cœur, c'est-à-dire ce qu'il y a de meilleur en nous, qui jouisse de cette faculté de survie. Qu'advierait-il si c'étaient les oreilles... ou la langue ?

Creusez, fouillez, bêchez, ... — Aux derniers examens de l'Ecole d'Agriculture :

D. — Quelle est la partie de notre territoire cantonal où le sol est le plus labouré ?

R. — Les rues de Lausanne.

Dans les vins. — Un compositeur trouvant que son talent de musicien n'était pas récompensé au taux de son mérite, résolut de se faire marchand de vin.

Il consulta là-dessus un de ses amis, qui lui dit :

« Je suis de ton avis, mais je te conseille de mettre sur ton enseigne : *X... marchand de musique et compositeur de vins*, »

Un salon vaudois en 1819.

Nous avons déjà fait de nombreux emprunts à l'intéressante brochure de Vernes-Prescott, intitulée *« L'abbaye des Vignerons »* et publiée par la maison Lœrtscher et fils, à Vevey.

Vernes-Prescott eut le rare privilège d'assister aux fêtes des vignerons de 1819, 1833, 1851 et 1865. La veille de la fête de 1819, à laquelle son père l'avait conduit, il passa la soirée dans

le salon du pasteur G..., où les circonstances avaient réuni plusieurs d'entre les plus illustres Vaudois de ce temps. Mais, laissons la parole à Vernes-Prescott.

« Je puis en parler en connaissance de cause (de la fête de 1819), car j'étais assis à côté de mon digne et respectable père, témoin des fêtes de 1783 et de 1797.

« Les moindres détails en sont aujourd'hui devant mes yeux. Je puis même dire un mot du temps qu'il faisait : du temps, ce grand costumier des fêtes, comme l'appelle Montaigne. La veille au soir, le mercredi 4 août, il avait donné de vives inquiétudes. Je m'étais trouvé dans les salons de M. le pasteur G... où figurait l'élite de la société vaudoise ; et je puis assurer que bien souvent on interrompit de graves causeries pour constater l'état du ciel couvert de nuages. Depuis longtemps j'avais attendu cette soirée avec impatience. Je savais par cœur mon Plutarque vaudois, et je ne puis exprimer l'intérêt avec lequel je voyais se presser dans cette réunion plusieurs de ces hommes que l'illustre historien n'eût pas désavoués pour son Panthéon. Avec quelle juste sympathie je contemplais l'expressive physionomie de ce général César La Harpe, qui avait porté près du trône de Russie les mâles vertus républicaines, et cherché à rendre dignes de lui les jeunes princes confiés à ses soins. On m'avait dit qu'un jour le grand-duc Constantin, dans un accès de fureur contre le général, avait saisi une corde, l'avait fixée à la paroi, et se l'était mise autour du cou. « Faites, » dit le général. — « Mais la Russie vous maudira ! »

— « Elle bénira le ciel d'avoir échappé à un pareil prince. » — Le nom du célèbre précepteur reportait aussitôt la pensée vers cet autre général La Harpe, son parent, un des héros de la guerre d'Italie, enlevé si jeune à ses soldats, et le seul que Botta excepte du nombre des généraux français accusés de rapacité. Pendant que je considérais le respectable précepteur d'Alexandre, il adressait la parole avec une bienveillance particulière à un très jeune homme qui avait dans toute sa personne une apparence de timidité qui allait presque jusqu'à l'embarras. Cette touchante modestie n'a pas abandonné Alexandre Vinet, même après ses plus éclatants succès, et cela par une raison bien simple : il était le seul qui parût ignorer son immense valeur. Combien ce penseur illustre eût été étonné d'entendre les éloges prononcés de si bonne heure, hélas ! sur sa tombe ! de voir Sainte-Beuve le proclamer l'écrivain français qui a le plus analysé les modèles, décomposé et dénombré la langue, noté ses variables et véritables acceptions ; Michelet s'écrier : C'est un véritable diamant, il ne se peut rien de plus pur ; Souvestre l'appeler un prosateur des plus accomplis, un de ces hommes rares dont la vie est un enseignement et la mort un deuil public ; et tous se réunir enfin pour déclarer que Vinet est le moraliste qui a donné au monde plus de pensées originales et vraies qu'aucun homme de ce siècle. Près du spirituel landamman Muret et de Pidou, ce modèle des magistrats, causait une des gloires les plus pures de l'Empire, ce général Boissod que Napoléon appelait un modèle de probité, auquel il laissait cent mille francs dans son testament, et qui, forcé d'accepter une indemnité en sus de son traitement, l'avait employée à faire confectionner trente mille paires de souliers pour les soldats. On remarquait un peu plus loin deux hommes de goûts bien différents, mais qui partout eussent fait sensation grâce à leur physionomie piquante, mobile, à leur sourire fin, caustique et spirituel. J'ai nommé Perdonnet et Bridel. Le premier, qui a voulu partager avec sa ville natale une fortune honnêtement acquise aux champs de la finance, et qui a donné à la France un de ses plus habiles ingénieurs. « Le second, » dit M. Vulliemin, « expression d'un âge dont nos chemins de fer vont emporter les derniers restes, personnage qui réunissait la fine bonhomie vaudoise et les tendances littéraires du dix-huitième siècle à l'amour instinctif de la patrie et de la nature suisses. » Je vois encore M. Vulliemin lui-même, très jeune alors, écoutant cet aimable et savant doyen, dont, heureusement pour nous, il a su recueillir l'héritage littéraire, en rappelant tour à tour sa manière, son éloquence, sa science et sa grâce, soit comme continuateur de Jean de Muller, soit comme auteur du *Chroniqueur*, dans les annales de Chillon, dans le tableau accompli du canton de Vaud, et dans ses belles et impartiales biographies.

Un peu plus loin on remarquait un homme à la taille athlétique, à la figure singulièrement aimable et imposante à la fois. C'était l'élève le plus distingué de Lavater, M. Clavel de Brenles, qui a été très utile à son pays comme lieutenant du préfet et comme juge au tribunal d'appel. Ces graves occupations ne l'empêchaient pas de remplir de souvenirs délicieux, d'observations piquantes et spirituelles les pages d'un volumineux journal resté malheureusement inédit. Ceux qui ont eu le bonheur d'y lire comme moi : « *Un déjeuner avec le premier consul Bonaparte à Villamont ; une rencontre au Saint-Gothard avec le général Desaix ; la vallée de Zermatten il y a quarante ans ; ma correspondance avec M^{me} Necker-de-Saussure*, » et bien d'autres morceaux aussi variés qu'agréables, partageront mes regrets de ne pas avoir vu ce recueil livré à l'impression. Quand je le rencontrai ce soir-là, le spirituel M. de Brenles causait dans l'embrasement d'une fenêtre avec une jeune fille de vingt ans, sa parente, dont les traits charmants étaient encadrés par une magnifique chevelure blonde. Ses grands yeux bleus respiraient l'intelligence et la bonté. C'est nommer M^{lle} Herminie Chavannes, enlevée dans la force de l'âge, mais non sans avoir eu le temps d'enrichir notre littérature suisse des belles *Vies* du grand Haller, de Pestalozzi, de Lavater. Comme son parent, M. de Brenles, tout en parcourant Paris et Londres, elle avait écrit un journal qui, lui aussi, n'a pas vu le jour, mais dont chaque ligne révèle un grand talent d'observation et une remarquable finesse d'aperçus. Richesse de facultés, touchantes qualités de cœur, voilà le souvenir qu'elle a laissé à tous ceux qui l'ont connue. Je ne dois pas oublier deux hommes distingués qui figuraient à la réunion dont je parle : le professeur Daniel-Alexandre Chavannes et le docteur Le Vade, auquel on doit le *Dictionnaire géographique du canton de Vaud*.

A long terme. — Dans un de nos villages, le propriétaire d'une forêt vendit une parcelle de celle-ci à des conditions assez curieuses.

L'acheteur s'engagea à payer la somme de 1200 fr. prix convenu, lorsque la dernière plante serait coupée. Or ce dernier, profitant de cette clause d'une manière peu loyale, a coupé toutes les plantes, sauf un sapin et un buisson. Le vendeur attend toujours le paiement de la somme qui lui est due.

Bien recommandé. — On nous communique le certificat ci-joint, délivré, il y a quelques jours, par un maître à son domestique :

« Je déclare que François ... a été à mon service pendant l'hiver dernier, et m'a demandé son congé lorsque le printemps est venu. »

On verra voir.

Les vers suivants ont paru dans la « Revue de Belles-Lettres », sous le titre de *Chanson vaudoise*. C'est une variation nouvelle sur un thème bien connu.

Le Vaudois aime à rêvasser.

Son attitude est circospecte.

Il faut le laisser finasser,

Car dans le doute il se délecte.

Voici tout ce qu'il peut prévoir :

« Peut-être bien... on verra voir ».

Le vrai Vaudois (est-ce un grand tort ?)

Chérit le « grandson » et la « pinte » ;

Si la politique y va fort,

Il accepte « un verre » sans feinte,

Mais en ajoutant par devoir :

« Peut-être bien... on verra voir ».

Le Vaudois n'est pas combatif

(Excepté parfois quand il vote).

« Au service » il est très actif :

Tout bon Vaudois est patriote.

Mais si le plomb allait pleuvoir ?

« Peut-être bien... on verra voir ».

Lorsque l'amour glisse en son cœur,

Souvent la lèvres reste close :

L'âme vaudoise a sa pudeur,

Aux flots verbeux elle s'oppose.

L'amoureux dit, rempli d'espoir :

« Peut-être bien... on verra voir ».

Lausanne.

G. RIGASSI.